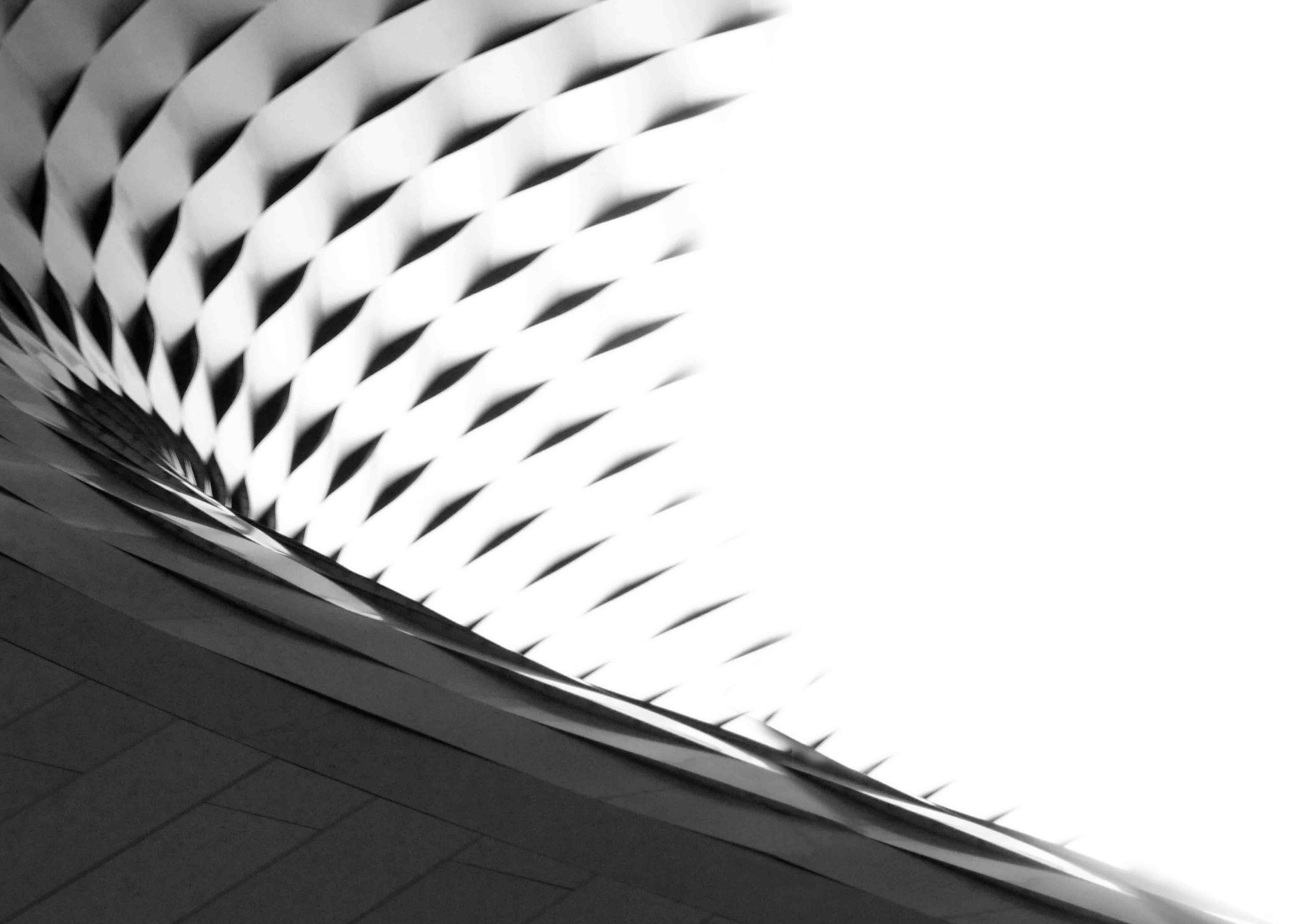






TESSARAE est une agence d'architecture et de design d'intérieur portant une dimension écologique affirmée.

Elle intervient de la conception à la réalisation des projets en Îles de France, Bretagne et Roussillon.

Tessarae signifie « *l'ensemble des éléments tissés ou assemblés, la trame constituée de pièces entrelacées* » car chaque projet d'architecture est pour nous un entrelacement précis de matière, de technique et d'usage. Symboliquement, Tisser, ce n'est pas seulement fabriquer un tissu c'est ordonner, donner forme, créer du lien. TESSARAE incarne ainsi celles et ceux qui donnent cohérence à la matière, en transformant chaque idée en espace habité, fonctionnel et poétique.



Nous élaborons les dossiers administratifs d'urbanisme nécessaires : permis de construire, déclarations préalables et nous assurons de leur bonne réalisation en vous assistant dans le choix des entreprises et en assurant un suivi rigoureux des travaux. Nous sommes là pour vous accompagner et vous guider sur l'ensemble du projet ou uniquement sur la partie de votre choix.



Faire appel à un architecte habilité à la maîtrise d'œuvre vous permettra d'avoir un accompagnement sur tout le processus, de la conception à la réalisation. Votre projet se structurera au fil de nos échanges pour trouver ensemble le projet adéquat correspondant à vos attentes et s'assurer de sa faisabilité.



Nous travaillons dans le temps long, avec exigence et retenue. La collaboration avec nos bureaux d'études nous permet de vérifier les hypothèses techniques et économiques et vous faire une synthèse claire dans le cas d'un projet neuf ou d'une restructuration lourde.



Nous avons fait de choix de mettre en avant le l'illustration comme support de discussion avec nos clients. Il permet de valider ensemble les hypothèses prises et traduire les ambiances souhaitée. Une maquette numérique est systématiquement associée à chaque projet. Elle permet de produire des images pour figer le projet pour les démarches administratives et servir comme base de départ pour le choix et la prospection des matériaux.

CONTACT

TESSARAE
ARCHITECTURE

RÉMI AVIGNON - Architecte HMONP
remi.avignon.archi@gmail.com

06 41 16 53 76

Rémi AVIGNON
131 rue de Paris, Montreuil
06 41 16 53 76
remi.avignon.archi@gmail.com



FORMATION CONTINUE

- Construire en chanvre - MOOC 2021
- Construire en terre aujourd'hui - Amaco 2020
- Construction pierre de taille - Gepa 2020
- Sécurité Incendie ERP - Gepa 2019
- REVIT perfectionnement 2016

DIPLÔME HMONP

ENSA Paris Belleville, France

DIPLÔME DEA

Master 2 ENSA Paris Belleville, France 2016
Master 1 Université Polytechnique Barcelone 2013
BACCALAUREAT Général Scientifique mention 2009
Lycée Voltaire, Paris, France.
CAP Cuisine, mention 2025

INFORMATIQUE

REVIT + ENSCAPE, AutoCAD, Archicad, Indesign,
Excel, Photoshop, Archipad chantier.

EXPÉRIENCES COMPLÉMENTAIRES

Ouvrier

- Rénovation, peinture à la chaux Beaumont (63) 2019
- Isolation studio d'enregistrement Montreuil (93) 2014
- Peinture, électricité et menuiserie Paris (75) 2011

Présentation d'expositions design/art/archi

- Le lieu du design, 11 rue cambrai, Paris 19e 2013
- «Design Power» 2015
- «Tramway, une école française» 2014
- «Mineral Design» 2013

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES 10 ans

TESSARAE architecture

- IDF- Bretagne - Roussillon 2026
- Achitecte DLPG/HMONP fondateur
- **Extension maison** + ravalement thermique, Nogent sur marne (94)
- **Ravalement immeuble**, rue des pyrénées, Paris 20e (75)
- **Ouverture mur porteur** appartement, Paris 19e (75)
- **Aménagement intérieur** appartement, Montreuil (93)
- **Création 60 logements neufs**, 3900m² Morsang-sur-Orge (91)
- **Rénovation maison**, Clamart (92)
- Aménagement des combles maison, Charente (16)

DUIBUISSON architecture

- Chef de projet, Direction d'exécution MOEX 5 ANS
- 2026
- 2021
- Centre aquatique, Chantier lots séparés, 24mois, Pacé (35)
- Gare, bureaux et commerces, Bécon-Les-Bruyères (92)
- Réhabilitation immeuble bureaux Paris IX (75)
- logements Issy-les-Moulineaux (92).
- Réhabilitation des Tours Gamma de Jean Dubuisson Paris 12e (75)
- Reconfiguration du musée National des Arts et Traditions Populaires, de Jean Dubuisson en bureaux LVMH (75)

DAUDRÉ VIGNIER & associés architectes

- Chef de projet Concours à Chantier 5 ANS
- 2021
- 2017
- 285 logements et bureaux, ADOMA, Argenteuil/Bezons (95)
- École de la Pêche d'Or, Bagnolet (93)
- Réhabilitation d'un collège en site occupé, Ecouen (95)
- Hôtel 70 chambres, Saint-Germain-en-Laye (78)
- 85 Logements et un commissariat, Saint-leu-la-forêt (95)
- Deux groupes scolaires structure bois, Le Bourget (93)

VIB architecture, BALLUS+VIALLET

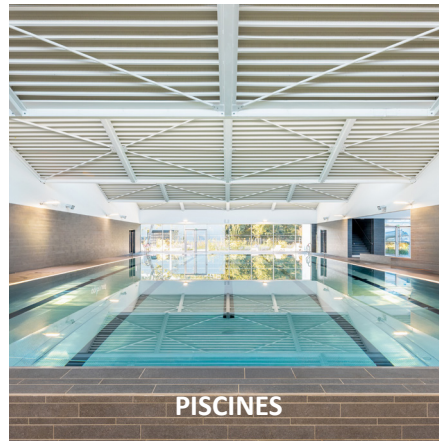
- 80 logements et une crèche, CAEN Presqu'île (14) Projet proposant 2017
- des logements avec typologie modulable, prolongation de l'espace de vie par des jardins d'hiver.
- Concours pour la restructuration de l'hôpital d'Etampes (95)

atla architectes

- Crèche de 40 berceaux à Clichy-la-Garène (92) 2016
- Restructuration et extension d'un EHPAD.
- Rénovation d'une toiture classée monument historique.

Expériences antérieures

- Jeunes Talents, QUALITEL : Habiter la zone d'expansion de crue. 2016
- Concours Flash snct :
- Gare Saint-Lazare : mise en scène passage souterrain RomeLondres 2015
- Gare Montparnasse : accès au Jardin Atlantique. 2015
- Khora architecture : Permis de construire d'une surélévation 2012
- Bellastock, «La ville en un souffle» Construction expérimentale 2011
- en sac de sable. - Bellastock, «The sandy shop» Construction 2010
- expérimentale en membranes polymères remplies d'air.



PISCINES



ECOLIS, LYCEES



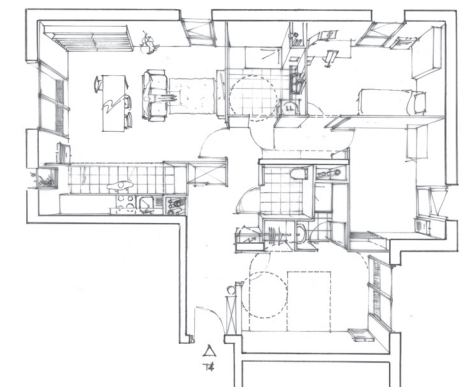
CONSTRUCTIONS



BUREAUX



AMENAGEMENT INTERIEUR



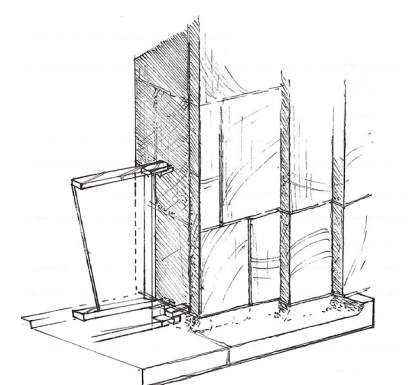
EVOLUTIVES



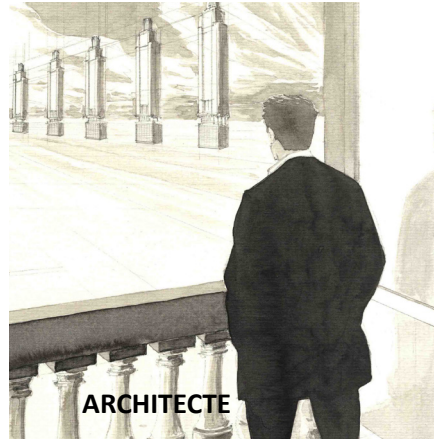
RESTAURANTS



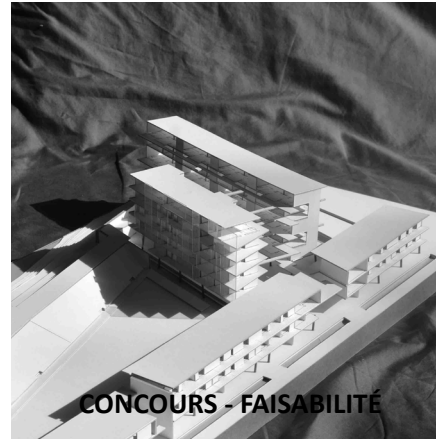
LOGEMENTS



PERENNES



ARCHITECTE



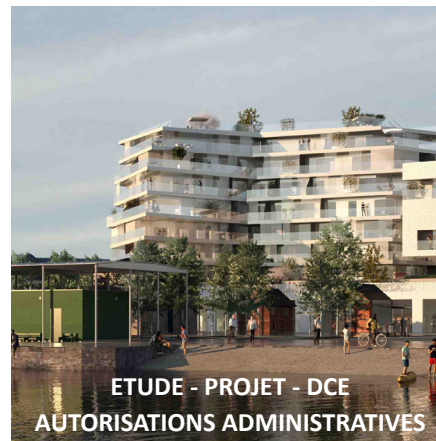
CONCOURS - FAISABILITÉ



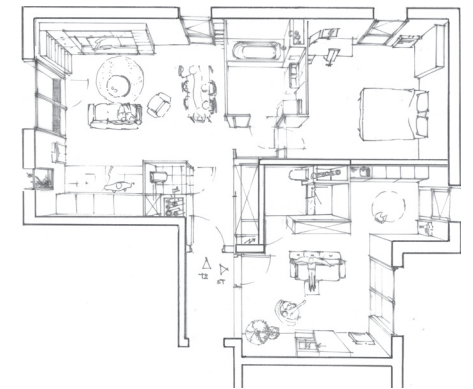
CONSTRUCTIONS



CONSEIL PROFESSIONNEL CONTINU



**ETUDE - PROJET - DCE
AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES**



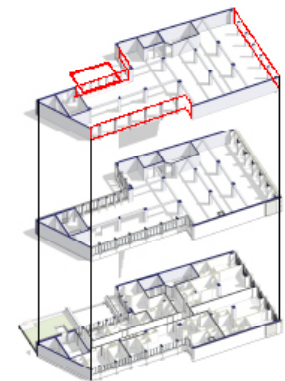
EVOLUTIVES



MAÎTRE D'OEUVRE D'EXECUTION



CHANTIER



PERENNES

Extension maison, rénovation thermique

Cette extension de maison de ville crée un nouvel espace de vie généreux, dans la continuité de la cuisine et du séjour, favorisant une relation directe avec le jardin tout en intégrant des espaces de rangement sur mesure répondant aux besoins du quotidien.

Localisation : Nogent-sur-Marne (94)

Maîtrise d'ouvrage : Privé

Surface :

Budget HT : 35 000 € HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi Avignon - TESSARAE Architecture

Implantée à deux pas de la mairie de Nogent-sur-Marne, en première couronne parisienne, le projet s'inscrit dans un contexte urbain où cohabitent les maisons en meulière et des constructions plus contemporaines. L'intervention recherche un équilibre entre ce patrimoine architectural et une écriture résolument actuelle.

Le projet explore la porosité des volumes, la matérialité des surfaces et la sobriété de la palette afin de renforcer le dialogue entre l'intérieur et le paysage.

Le projet débute par le désamiantage des éléments existants et l'ouverture du mur porteur de la cuisine. On accède au volume créé par une porte cachée sous tenture révélant l'accès au volume en structure en bois revêtus d'un bardage en tasseaux de mélèze brûlé. Les impostes, réalisées en mélèze brûlé plein, sont légèrement en retrait du bardage. Ce traitement révèle le veinage naturel du bois tout en créant un contraste subtil avec les menuiseries en chêne clair.

L'aménagement intérieur de la cuisine est repensée pour y aménager du rangement sur mesure et intégrer un espace cagibi/buanderie. L'accès depuis l'extérieur dégage un espace de rangement pour le jardin.



Rénovation appartement

Ce projet de réaménagement vise à optimiser et mettre en valeur l'existant en proposant des solutions sur mesure alliant fonctionnalité, confort et esthétique.

Localisation : Montreuil

Maîtrise d'ouvrage : Privé

Surface :

Budget HT : 6500€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi Avignon - TESSARAE Architecture

Le mur du séjour, initialement composé de coffrages peu fonctionnels et de profondeurs variées, est entièrement repensé autour d'un mobilier bois sur mesure.

Les grandes baies vitrées en façade nord, véritable atout du logement, sont remplacées à l'identique afin d'améliorer le confort thermique.

La conception d'un claustra coté entrée et d'une banquette au design épuré en harmonie avec la cuisine, est actuellement en cours.



Centre aquatique AQUAQUEST

Le centre Aqua Ouest, situé en bordure de la zone commerciale Rive Ouest, sur la commune de Pacé, est un lieu de vie, de sport et de détente pour une grande variété de publics : familles, écoles, clubs et collaborateurs des entreprises avoisinantes.

Localisation : PACÉ (35)

Maîtrise d'ouvrage : Intercommunalité SIVU AQUAQUEST

Surface : 2 481 m² SDP

Budget HT : 10 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi AVIGNON (Architecte MOEX, chef de projet chantier : Missions DET / VISA / AOR réalisées en tant que salarié de l'agence DUBUISSON (architecte) MAP3 (Structure) GARNIER (Fluides) BMF (Economie) Atelier format paysage, CUBE² (VRD), EKIUM (OPC) Entreprise : Lots séparés (20), 24 mois de travaux.

Lieu hybride, combinant plusieurs usages (bassin sportif, espace ludique, spa & balnéothérapie, zone de fitness et solarium), le centre aquatique est devenu un pôle d'attraction dans un quartier dès son ouverture en 2025.

Dans sa volumétrie, le projet s'inscrit dans un carré principal lequel est composé d'un espace «vide» central (les halles bassins) entourés d'un bandeau «plein» constitué par les fonctions annexes. Tout en respectant l'échelle des bâtiments de la ZAC le bâtiment n'en est pas moins clairement identifiable depuis l'extérieur, les volumes des activités aquatiques sont orientés vers le petit bois situé en bordure de parcelle, tandis que les volumes des activités sèches sont placés côté rue pour amener de la vie à la façade donnant sur l'entrée.

Le bâtiment se distingue par la qualité de sa lumière naturelle et par les vues qu'il offre sur l'extérieur. Grâce aux sheds et aux larges baies vitrées, la lumière est diffusée de manière homogène dans les espaces, créant une atmosphère claire et apaisante.



Centre aquatique AQUAOUEST

Le centre Aqua Ouest, situé en bordure de la zone commerciale Rive Ouest, sur la commune de Pacé, est un lieu de vie, de sport et de détente pour une grande variété de publics : familles, écoles, clubs et collaborateurs des entreprises avoisinantes.

Localisation : PACÉ (35)

Maîtrise d'ouvrage : Intercommunalité SIVU AQUAOUEST

Surface : 2 481 m² SDP

Budget HT : 10 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi AVIGNON (Architecte MOEX, chef de projet chantier : Missions DET / VISA / AOR réalisées en tant que salarié de l'agence DUBUISSON (architecte) MAP3 (Structure) GARNIER (Fluides) BMF (Economie) Atelier format paysage, CUBE² (VRD), EKIUM (OPC) Entreprise : Lots séparés (20), 24 mois de travaux.

Fonctionnel et immédiatement identifiable, l'identité du bâtiment est incarnée par son enveloppe : une peau en tôle bleutée perforée qui reproduit les motifs mouvants de l'eau. La lumière en traversant une masse d'eau crée un motif aléatoire caractéristique et reconnaissable appelé «caustiques» reproduit grâce à différentes tailles et densités de perforations sur le métal.

En passant à travers les percements de la tôle, les ombres projetées par les rayons du soleil viennent créer un effet de moirage qui fait onduler légèrement la façade aux yeux des visiteurs qui arpentent la rue.

Sensible à la réfraction des rayons solaires, le métal est comme l'eau, une matière qui change au rythme de la journée et de la météo. Recouvert de cette peau le centre aquatique se lit alors comme un immense cube d'eau, une respiration dans le paysage de la ZAC.

En phase d'exécution, le calepinage et le réglage des perforations ont été ajustés afin d'assurer la conformité du motif avec le parti architectural, en tenant compte des zones de murs pleins et des menuiseries implantées en arrière-plan de la peau métallique bleue. Les axes de façade ont fait l'objet de corrections lors des visas d'exécution, puis un prototype a été réalisé in situ afin de garantir la conformité du rendu final attendu sur l'ensemble du projet, intégrant une synthèse sur les DEP, auvents en porte à faux, terminaux de façade et ensemble menuisés.



Centre aquatique AQUAQUEST

Le centre Aqua Ouest, situé en bordure de la zone commerciale Rive Ouest, sur la commune de Pacé, est un lieu de vie, de sport et de détente pour une grande variété de publics : familles, écoles, clubs et collaborateurs des entreprises avoisinantes.

Localisation : PACÉ (35)

Maîtrise d'ouvrage : Intercommunalité SIVU AQUAQUEST

Surface : 2 481 m² SDP

Budget HT : 10 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi AVIGNON (Architecte MOEX, chef de projet chantier : Missions DET / VISA / AOR réalisées en tant que salarié de l'agence DUBUISSON (architecte) MAP3 (Structure) GARNIER (Fluides) BMF (Economie) Atelier format paysage, CUBE² (VRD), EKIU (OPC) Entreprise : Lots séparés (20), 24 mois de travaux.

Le bâtiment se distingue par la qualité de sa lumière naturelle et par les vues qu'il offre sur l'extérieur. Grâce aux sheds et aux larges baies vitrées, la lumière est diffusée de manière homogène, créant une atmosphère claire et apaisante.

Le suivi de ce chantier d'envergure s'est étendu sur deux années et a permis une livraison dans le respect des délais et du budget alloué à l'opération.

Responsable en autonomie complète de la direction d'exécution pendant deux ans, c'est grâce à un suivi efficace et à l'engagement des entreprises et bureaux d'étude cotraitants, ainsi qu'au SIVU - maître d'ouvrage réunissant six communes (L'Hermitage, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu, Montgermont, Pacé et Saint-Gilles) - particulièrement attentif à l'avancement des travaux et respectueux du travail mené, que le projet a pu se dérouler dans un climat serein et aboutir à un résultat unanimement apprécié.



Nouvel écoquartier Place Léon Blum

La ville d'Issy-Les-Moulineaux bénéficie de l'implantation de la station Issy RER du Grand Paris Express de la nouvelle ligne 15. L'objectif communal est de créer une centralité autour de cette gare et de revaloriser le quartier par la construction de **450 logements** autour de la place Léon Blum (lots A3 et A4)

Localisation : Issy-Les-Moulineaux (92)

Maîtrise d'ouvrage : SEFRI CIME & Aigo Promotion

Surface : 25 891 m² SDP

Budget HT : 39 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi AVIGNON (Architecte chef de projet APD/PC/ Suivi architectural chantier : mission réalisée en tant que salarié de l'agence DUBUISSON (architecte), WALD / Clément Villmin (paysagiste), Antiope(MOEX).

La ville d'Issy-Les-Moulineaux bénéficie de l'implantation de la station Issy RER du Grand Paris Express de la nouvelle ligne 15. L'objectif communal est de créer une centralité autour de cette gare et de revaloriser le quartier en renforçant en particulier l'offre de logements autour de la place Léon Blum.

Face à l'uniformité potentielle des façades d'un ensemble bâti de cette échelle, la fragmentation de l'architecture est apparue comme une réponse essentielle : à l'échelle des volumes (jeux de décrochés, de retrait, de décalage) et à l'échelle du dessin des façades (typologies mixées, désalignement des baies).

La proposition explore donc trois typologies, jouant sur des matériaux, des finitions ou des textures (pierre, brique, enduit minéral) pour créer une diversité homogène, à l'échelle de l'îlot. Une attention particulière est également portée aux espaces extérieurs offerts à 70% des logements, sous forme de jardins, balcons, loggias ou terrasses apportant une atmosphère calme et bucolique, hautement qualitative, qui offre des vues sur Paris.

L'aménagement d'un cœur d'îlot public abritant un espace végétal d'environ 2 600 m² connecte l'ensemble de ces éléments et fait le lien avec l'architecture et crée une animation paysagère singulière du quartier. Sa présence crée également un filtre visuel et un cœur de fraîcheur pour le bâtiment environnant.



Deux groupes scolaire - JO 2024

La ville du Bourget, et les communes de Dugny et la Courneuve accueillent les jeux olympiques de 2024 sur les 70 hectares de la ZAC du « Cluster des Médias ». L'enjeu de ce projet réside dans la réalisation d'un équipement scolaire important participant à un large campus sportif.

Localisation : Le Bourget (93)

Maîtrise d'ouvrage : SOLIDEO

Surface : 7 450 m² SDP

Budget HT : 22 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission Concours réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, INCET (BE TCE), SYLVA (BE Bois)
Entreprise : HERVE (EG), MATHIS (bois)

L'enjeu de ce projet réside dans la réalisation d'un équipement important participant à un large campus scolaire à l'échelle du futur quartier sans rupture avec l'environnement et en l'intégrant harmonieusement dans le futur parc. Le projet procède de la volonté de désurbaniser l'équipement et de le « ruraliser ».

Des porosités visuelles entre les cours et le site sont ménagées pour assurer cette continuité et les frontières nécessaires entre les espaces se fondent dans des masses arbustives desquelles émergent les deux écoles.

Des mouvements de terre plantés formant des collines isolent la cour des maternelles (en face) des celle des élémentaires (à droite des gradins) et concourent à écrire le projet dans le paysage. A l'heure des repas, les enfants et les enseignants bénéficient d'une agréable vue sur des jardins aux ambiances champêtres.



Deux groupes scolaire - JO 2024

La ville du Bourget, et les communes de Dugny et la Courneuve accueillent les jeux olympiques de 2024 sur les 70 hectares de la ZAC du « Cluster des Médias ». L'enjeu de ce projet réside dans la réalisation d'un équipement scolaire important participant à un large campus sportif.

Localisation : Le Bourget (93)

Maîtrise d'ouvrage : SOLIDEO

Surface : 7 450 m² SDP

Budget HT : 22 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission Concours réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, INCET (BE TCE), SYLVA (BE Bois)
Entreprise : HERVE (EG), MATHIS (bois)

Le projet s'inscrit dans des volumes courbes qui s'inspirent des collines plantées d'Île de France, ces mouvements de terre plantés isolent la cour des maternelles de celle des élémentaires et concourent à écrire le projet dans le paysage.

Le gabarit du projet et ses ondulations forment le manteau thermique et végétal, canopée protectrice, se déploie et couvre les façades brique et bois au mimétisme forestier.

Les collines s'élèvent pour les écoles élémentaires puis redescendent pour onduler à rez de chaussée pour les écoles maternelles. A l'heure des repas, les enfants et les enseignants bénéficient d'une agréable vue sur des jardins aux ambiances champêtres.

Au dessus des façades en Terre crue reposant sur un sous-bassement béton La vaste couverture, prairie vallonnée, est revêtue d'un substrat sur lequel seront plantés des Sedum. En réduisant les zones étanchées aux cours de récréations en enrobé, les surfaces végétalisées assurent une gestion optimale des eaux de pluies.

Deux patios plantés apportent une respiration lumineuse et végétale à l'intérieur du bâtiments. La lumière et sa gestion pédagogique sont les composantes majeures du projet : vues, source lumineuse, transparence aident les enfants à se repérer.



École Maternelle - section EPMS

La commune de Villenoy projette la construction d'un équipement scolaire comprenant une école maternelle dont une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme et des locaux pour l'Etablissement Public Médico-social (E.P.M.S.)

Localisation : VILLENNOY (77)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Villenoy

Surface : 2 900 m² SDP

Budget HT : 5,5 M€ HT hors parois spéciales

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, Serendia (BE TCE) Vessiere (BE Bois/Terre)

Au-delà d'une réponse fonctionnelle et technique au programme, l'enjeu de ce projet est de favoriser l'inclusion des enfants autistes vers un cycle d'enseignement traditionnel.

Compte-tenu de l'étroitesse du site et de sa situation en zone inondable, nous avons choisi de libérer le rez de chaussée et d'y implanter l'ensemble des fonctions mutualisées en partie haute : l'accueil, la demi-pension et la salle de motricité.

Cette disposition crée une transparence quasi intégrale du rez de chaussée et présente une vue panoramique sur les espaces extérieurs, le parc et les patios plantés.

EPMS

Cette classe et les équipements associés sont simultanément traités en module autonome avec un accès dédié, tout en s'interpénétrant dans l'école pour faciliter l'intégration des élèves dans le tissu scolaire.

Un espace de rencontre et la classe UEMA font la transition entre les deux écoles : les enfants autistes peuvent ainsi être accompagnés progressivement dans l'école d'enseignement traditionnel tout en bénéficiant des attributs d'une salle d'activité pour enfants autistes : un espace «de retrait», pour éviter la propagation d'une crise aux autres enfants et un espace de change.



Collège - Réhabilitation en site occupé

Le projet consiste à la réhabilitation d'un collège accueillant 650 élèves et des logements de fonction. La mise aux normes PMR et thermiques et la nécessité d'isoler par l'extérieur le bâtiment est l'occasion de transformer l'écriture architecturale du collège.

Localisation : Ecoen (95)

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Val d'Oise

Surface : 9 462 m²

Budget HT : 8,13 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission PC- PRO réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, INCET (BE TCE)

Le projet propose une démolition de plusieurs trames aux étages pour créer une « faille » permettant d'amener de la lumière au coeur du bâtiment.

La démolition des trames situées aux étages, dans l'axe de l'entrée, crée une galerie de liaison éclairée naturellement entre les deux corps de bâtiments. Des puits de lumière zénithaux apportent un complément de lumière naturel au préau.

Le préau met en communication directe le parvis d'entrée et la cour de récréation, cette transparence renforce l'axe principal du projet créé depuis l'avenue Foch jusque dans la cour de récréation. Il constitue un point d'accueil et de repère, vers deux entités principales du projet : d'un côté, le pôle administration et santé ; de l'autre côté, les différents pôles d'enseignement.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases, en site occupé. Le collège a continué de fonctionner durant l'ensemble des travaux grâce à l'installation de bâtiments provisoires qui ont permis de combler le déficit de classes.



Ecole maternelle, crèche et centre de loisir.

En lien direct avec le nouveau quartier et le jardin public, l'École de la Pêche d'Or composée de 10 classes, une crèche et d'un centre de loisir occupe une position visible et structurante dans le tissu urbain, plus lisible et affirmé que l'établissement existant.

Localisation : Bagnolet (93)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bagnolet

Surface : 3 139 m²

Budget HT : 10,6 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission PC - PRO réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, ACME (architecte associé).

Implanté à l'angle des rues Lefebvre et Auguste Blanqui, Le volume marque l'angle par un bâtiment en R+2, puis s'abaisse progressivement vers l'ouest de la rue Raymond Lefebvre, formant un front bâti étagé et doux. Cette pente abrite une grande cour orientée au sud-ouest, protégée du soleil par un préau naturel, et permet une liaison en douceur vers le jardin.

Le bâtiment prend place sur une ancienne parcelle fortement arborée. Le projet restitue ce patrimoine végétal aux habitants, et notamment aux enfants, grâce à un vaste jardin en toiture, accessible par une montée douce. Ce jardin complète les cours de récréation de l'école et de la crèche, offrant un espace supplémentaire de jeu, de détente et d'épanouissement.

Le projet se veut exemplaire sur le plan environnemental. L'implantation bioclimatique, l'orientation des classes, largement vitrés, ouverts sur les cours et baignés de lumière, les protections solaires simples à utiliser et la présence du jardin participent pleinement à la qualité environnementale de l'école et de la crèche



Tour GAMMA

La faisabilité consiste en l'étude du chagement de destination de bureaux ERP type W, en logement IGHA et 4eme famille sur la tour B de l'ensemble GAMMA construite par Jean DUBUISSON.

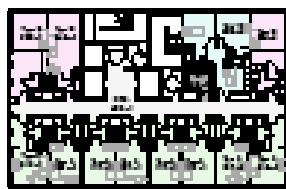
Localisation : Paris XIIe

Maîtrise d'ouvrage : GECINA

Surface : 21 000 m² SDP

Budget HT : 10 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Étude de faisabilité Rémi Avignon pour Dubuisson architecture



Rénovation siège social

Le projet de rénovation porte sur la requalification architecturale, fonctionnelle et technique du bâtiment de bureaux, tout en maintenant l'occupation partielle des locaux pendant les travaux.

Localisation : Paris

Maîtrise d'ouvrage : Privé

Surface : 4 270 m² SDP

Budget HT : 5,2 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi Avignon - TESSARAE Architecture

L'intervention a pour objet de restructurer les halls d'entrée et transformer le premier niveau en espace central, apportant lumière et respiration au projet : une partie du plancher est démolie pour créer un grand volume éclairé par une verrière, autour duquel s'organisent les nouveaux espaces de services et bureaux aménagés en open space.

Les hypothèses de projet prévoient le maintien de l'activité dans les étages supérieurs rénovés, sans intervention sur les fondations ni renforcement structurel.

Le projet inclut également la rénovation complète des lots techniques : adaptation des installations CVC, remplacement des équipements sanitaires, refonte des installations électriques et mise en place d'une nouvelle gestion technique du bâtiment (GTB) pour un pilotage optimisé des systèmes de chauffage, ventilation et éclairage.



Résidence sociale

Construction d'une résidence sociale et des bureaux de la direction territoriale du Vol d'Oise.

Localisation : Argenteuil (95)

Maîtrise d'ouvrage : ADOMA

Surface : Logements 7680 m² + bureaux 250 m²

Budget HT : 15,5 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON Mission complète CON/APS/APD/PRO/DCE/DET/VISA (Tranche 1) réalisée en tant que chef de projet salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes, CODIBAT (BE TCE)

Le projet s'implante sur un terrain initialement occupé par une résidence-foyer pour travailleurs immigrés construit en 1968, dont la vétusté et le niveau de confort justifient la reconstruction d'une nouvelle résidence.

La construction d'une nouvelle résidence sociale de 285 studios est l'occasion d'offrir à ses habitants un site modernisé, à l'image renouvelée et à l'écriture résidentielle. Le projet se complète par la réalisation des locaux de la DT95 et d'un jardin partagé en contrebas du parking aérien.

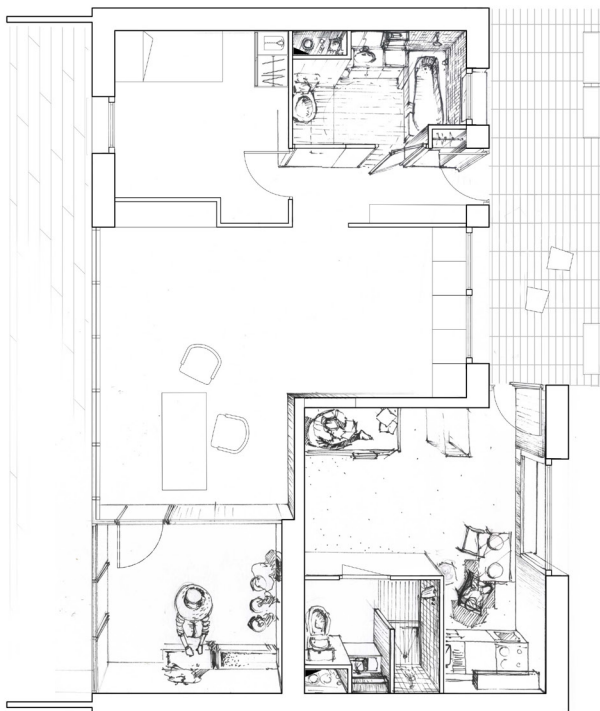
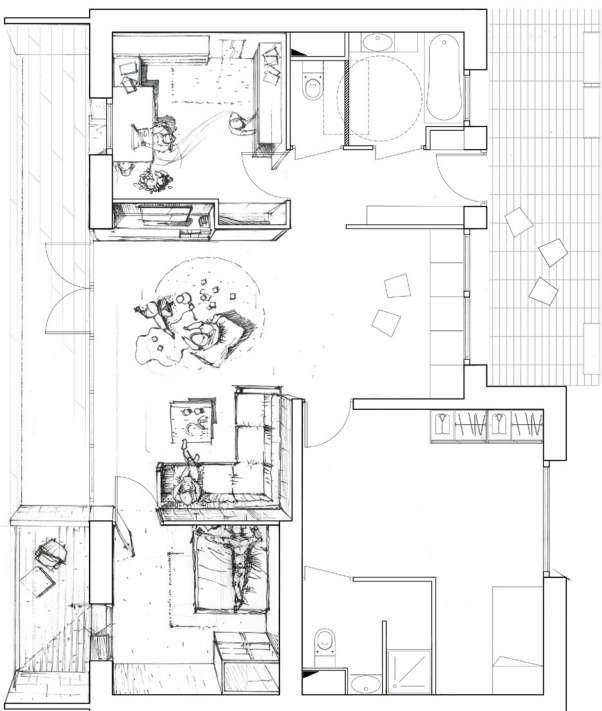
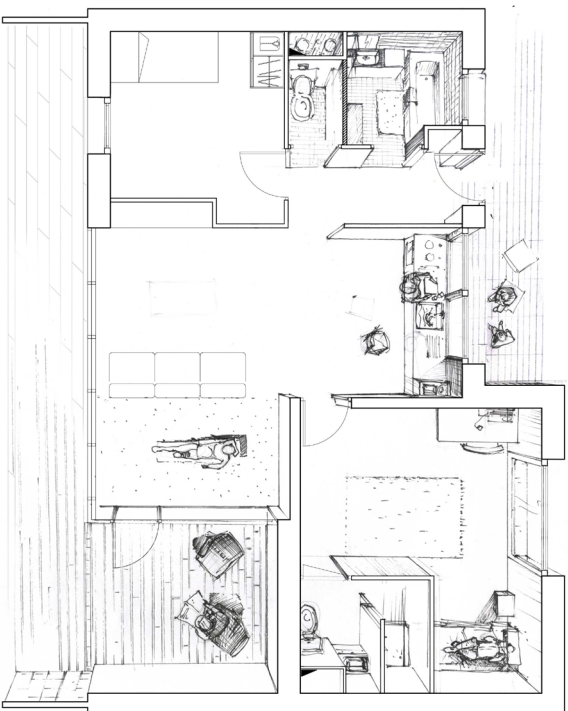
Les principales contraintes à gérer dans la conception du projet ont été identifiées dès le début du projet pour limiter les aléas sur un chantier qui durera 42 mois :

- Conserver un accès unique au site, viable dans la phase de démolition comme dans celle de construction.
- Adapter le projet à une topographie défavorable.
- Phaser le projet selon le mode opératoire du chantier en maintenant l'activité sur le site.
- Sécuriser la résidence par une conception rigoureuse et pertinente.
- Inscrire un projet de grande ampleur dans un contexte pavillonnaire diffus par une écriture au mimétisme domestique.



ANNEXE GRAPHIQUE

Recherche autour de la modularité dans le logement



Programme mixte Bureaux, 74 logements

L'étude capacitaire sur une grande parcelle explore l'articulation d'un programme mixte conséquent : celui d'une résidence étudiante, d'un hôtel, de logements et de bureaux, dont l'articulation volumétrique est structurée autour d'un jardin central.

Localisation : Cergy-Pontoise (95)

Maîtrise d'ouvrage : CARDINAL

Surface : RE 17930 m² + logements 4382 m² + bureaux 5978 m²

Budget HT : 50 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission APS/ APD réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes)

Chaque programme est conçu de manière autonome, ainsi, les bureaux, l'hôtel la résidence étudiante et les logements ont leurs propres accès et leur indépendance structurelle et acoustique, permettant de scinder facilement les usages futurs. L'ensemble s'organise autour d'un jardin généreusement planté d'arbres, véritable poumon de biodiversité et espace de rencontre vivant.

La densité programmatique imposée a amené à porter davantage de réflexion sur les qualités d'usage des logements : Un travail approfondi sur l'habitat a permis de développer 11 scénarii de logements évolutifs, issus d'un plan d'étage dense, offrant une grande souplesse d'usage. (en annexe)
Les logements peuvent ainsi se décompacter ou se recomposer au fil des arrivées, des départs ou des périodes de vacance.
Le jardin d'hiver associé au logement, entièrement refermable, peut devenir une véritable pièce attenante au logement. En lien direct avec la cuisine, il permet de vivre et manger dehors toute l'année, dans un espace protégé et modulable.



74 logements évolutifs

L'étude capacitaire sur une grande parcelle explore l'articulation d'un programme mixte conséquent : celui d'une résidence étudiante, d'un hôtel, de logements et de bureaux, dont l'articulation volumétrique est structurée autour d'un jardin central.

Localisation : Cergy-Pontoise (95)

Maîtrise d'ouvrage : CARDINAL

Surface : RE 17930 m² + logements 4382 m² + bureaux 5978 m²

Budget HT : 50 M€ HT

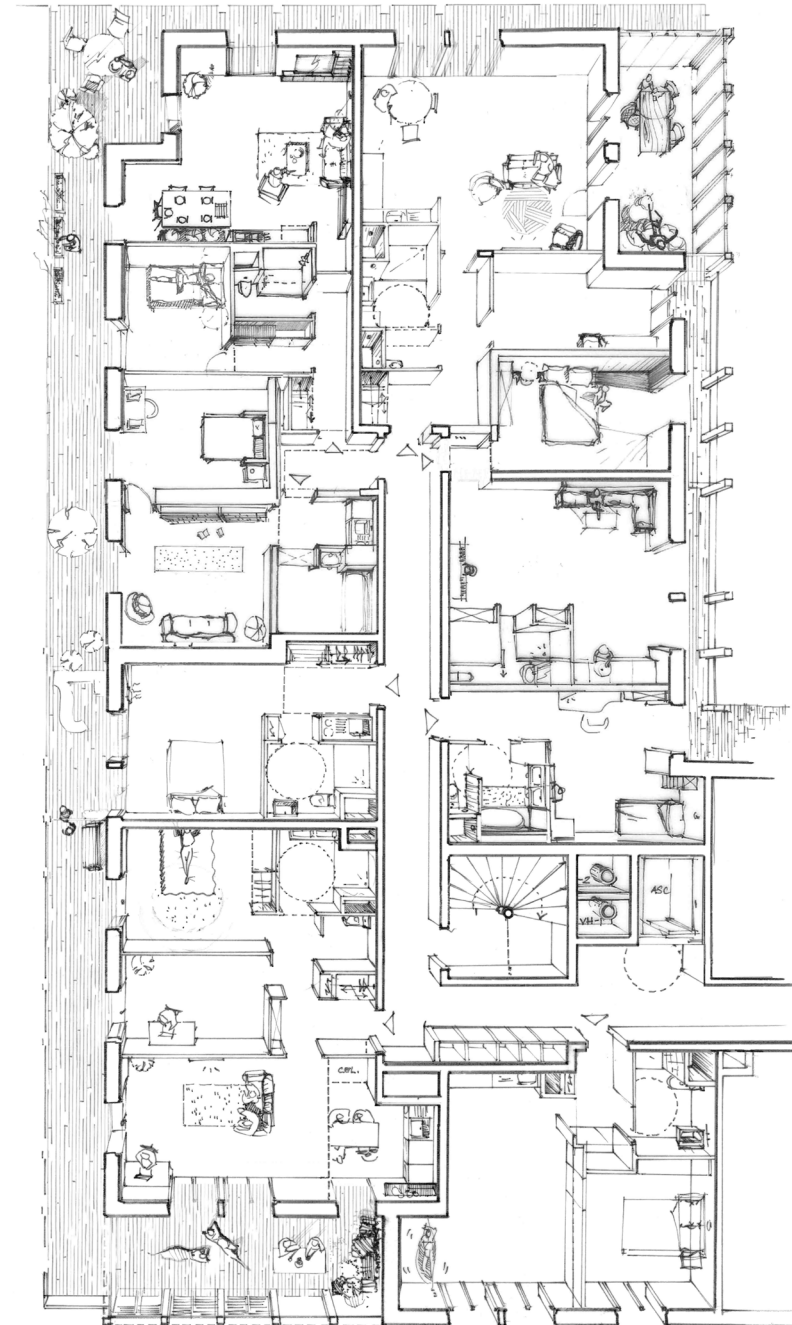
Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission APS/ APD réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes)

Chaque programme est conçu de manière autonome, ainsi, les bureaux, l'hôtel la résidence étudiante et les logements ont leurs propres accès et leur indépendance structurelle et acoustique, permettant de scinder facilement les usages futurs. L'ensemble s'organise autour d'un jardin généreusement planté d'arbres, véritable poumon de biodiversité et espace de rencontre vivant.

La densité programmatique imposée a amené à porter davantage de réflexion sur les qualités d'usage des logements : Un travail approfondi sur l'habitat a permis de développer 11 scénarii de logements évolutifs, issus d'un plan d'étage dense, offrant une grande souplesse d'usage. (en annexe)

Les logements peuvent ainsi se décompacter ou se recomposer au fil des arrivées, des départs ou des périodes de vacance.

Le jardin d'hiver associé au logement, entièrement refermable, peut devenir une véritable pièce attenante au logement. En lien direct avec la cuisine, il permet de vivre et manger dehors toute l'année, dans un espace protégé et modulable.



74 logements évolutifs

L'étude capacitaire sur une grande parcelle explore l'articulation d'un programme mixte conséquent : celui d'une résidence étudiante, d'un hôtel, de logements et de bureaux, dont l'articulation volumétrique est structurée autour d'un jardin central.

Localisation : Cergy-Pontoise (95)

Maîtrise d'ouvrage : CARDINAL

Surface : RE 17930 m² + logements 4382 m² + bureaux 5978 m²

Budget HT : 50 M€ HT

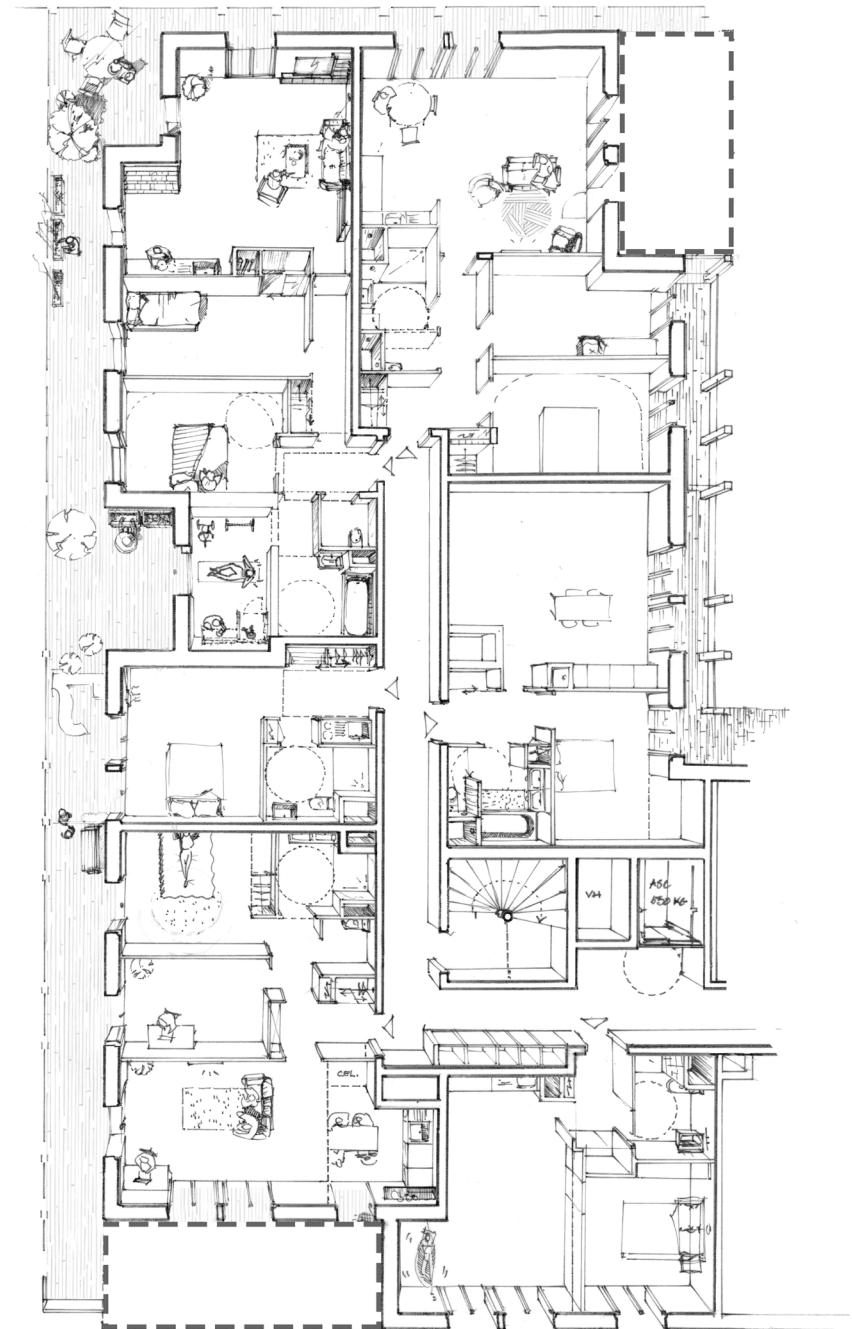
Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission APS/ APD réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés architectes)

Chaque programme est conçu de manière autonome, ainsi, les bureaux, l'hôtel, la résidence étudiante et les logements ont leurs propres accès et leur indépendance structurelle et acoustique, permettant de scinder facilement les usages futurs. L'ensemble s'organise autour d'un jardin généreusement planté d'arbres, véritable poumon de biodiversité et espace de rencontre vivant.

La densité programmatique imposée a amené à porter davantage de réflexion sur les qualités d'usage des logements : Un travail approfondi sur l'habitat a permis de développer 11 scénarii de logements évolutifs, issus d'un plan d'étage dense, offrant une grande souplesse d'usage. (en annexe)

Les logements peuvent ainsi se décompacter ou se recomposer au fil des arrivées, des départs ou des périodes de vacance.

Le jardin d'hiver associé au logement, entièrement refermable, peut devenir une véritable pièce attenante au logement. En lien direct avec la cuisine, il permet de vivre et manger dehors toute l'année, dans un espace protégé et modulable.



68 Logements évolutifs

La parcelle, au carrefour de plusieurs infrastructures de transport, combine divers usages urbains avec le confort d'un bâtiment résidentiel. Le choix de matériaux biosourcés s'appuie sur une expertise technique pour concevoir une façade perspirante et efficace thermiquement.

Localisation : France

Maîtrise d'ouvrage : Privé

Surface : 4 750 m² SDP

Budget HT : 9.1 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Rémi Avigon + Privé

Le projet affirme l'image d'un front bâti vivant et actif, alternant commerces et transparences en rez-de-chaussée. Cette porosité rend le RDC pleinement perméable et ouvre les vues et les usages vers le cœur arboré de la parcelle, véritable poumon du projet. La mobilité douce est mise en scène en façade par les locaux vélos un atelier de réparation et une consigne, affirmant une architecture au service des déplacements du quotidien.

L'évolutivité des logements est étudiée, notamment pour les typologies T4+ conçues pour s'adapter aux évolutions des cellules familiales.

L'ensemble des logements bénéficie d'un espace extérieur privatif : balcons filants sur la cour arborée ou jardins d'hiver sur rue. Ces derniers jouent un double rôle : acoustique, en absorbant les nuisances liées à la gare, et climatique, en fonctionnant comme un espace tampon captant l'énergie solaire et la restituant au mur en béton de chanvre à forte inertie.

Enfin, voir le bâtiment « sortir de terre » à travers l'usage du béton de chanvre et sa finition enduite en terre s'inscrit dans le respect des traditions constructives locales tout en les réinterprétant avec des techniques contemporaines, faisant du projet un symbole d'architecture durable et ancrée dans son territoire.



68 Logements évolutifs

La parcelle, au carrefour de plusieurs infrastructures de transport, combine divers usages urbains avec le confort d'un bâtiment résidentiel. Le choix de matériaux biosourcés s'appuie sur une expertise technique pour concevoir une façade perspirante et efficace thermiquement.

Continuité de hauteur par rapport aux mitoyen existant.

Rétention d'eau de la toiture et récupération en cuve pour l'arrosage du jardin.

Salle commune 40m² + Toiture terrasse partagée au R+6
Protection solaire pergola.

Balcons ouverts coté cour et Loggia / Jardin d'hiver coté rue - chassiss coulissants vitré opalescent.

+50 % des salles de bain ventilées / aérées naturellement

Sépartifs non porteurs et cloisons fusibles :
Logements conçus de manière permettre une évolution

100% des logements avec une terrasse privative
100% de logements Traversants ou multiorientation

Confort hygrométrique apporté par les murs en béton de chanvre

3/4 Halls sont traversant sur le coeur d'îlot planté :
1000m² de plantation rafraichissent les température maximales nocturnes

Accès au jardin longeant l'atelier de réparation 2 roues



85 logements et un commissariat

Construction de 85 logements sociaux, un commissariat et 210 places de stationnement.

Localisation : Saint-Leu-La-Forêt (95)

Maîtrise d'ouvrage : I3F

Surface : 5337 m²

Budget HT : 12,11 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission ESQ à DCE, mission réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés Architectes), Codibat (BE TCE)

Le projet de construction de ce programme de logements s'inscrit dans un programme de rénovation du quartier destiné à requalifier l'image de ce secteur pour mieux l'intégrer à la ville.

Les logements sont dessinés de manière à permettre le réaménagement possible des logements (voir annexe). aux derniers étages il est possible de scinder des 4 pièces en deux entités autonomes : deux T2 dont un PMR, sans souci d'acoustique entre futurs logements et selon un scénario abordable par un petit budget.

Les espaces attachés aux logements comme la cave individuelle, la buanderie ou le cellier sont de moins en moins présents dans les constructions contemporaines, ils apparaissent rarement dans le cahier des charges des maîtrises d'ouvrage. Ces espaces de rangement sont néanmoins essentiels pour éviter l'encombrement des pièces. Les études de projet ont permis d'esquisser des propositions pour palier ce déficit d'espace de rangement dans le logement et éviter un encombrement des pièces de vie, déjà affecté par la réglementation des pièces d'eau et de la cuisine.



85 logements et un commissariat

Construction de 85 logements sociaux, un commissariat et 224 places de stationnement.

Localisation : Saint-Leu-La-Forêt (95)

Maîtrise d'ouvrage : I3F

Surface : 5337 m²

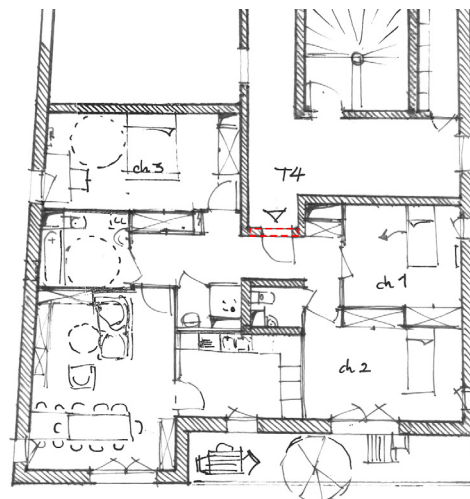
Budget HT : 12,11 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : Mission ESQ à DCE, mission réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés Architectes, Codibat (BE TCE)

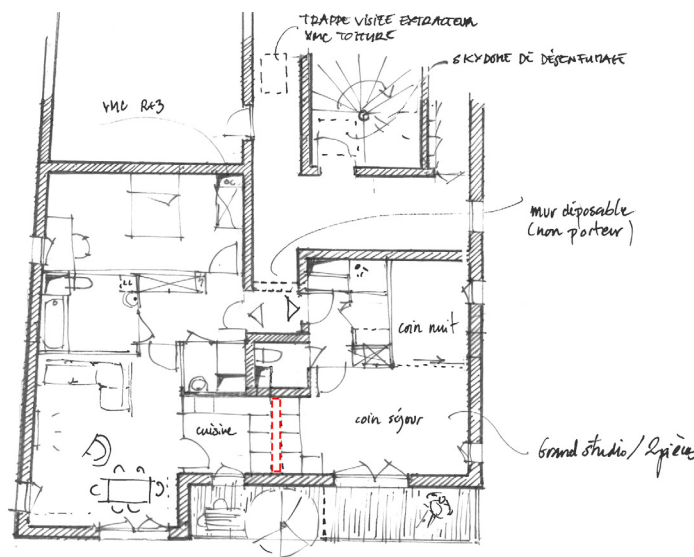
Le projet de construction de ce programme de logements s'inscrit dans un programme de rénovation du quartier destiné à requalifier l'image de ce secteur pour mieux l'intégrer à la ville.

Les logements sont dessinés de manière à permettre le réaménagement possible des logements (voir annexe). aux derniers étages il est possible de scinder des 4 pièces en deux entités autonomes : deux T2 dont un PMR, sans souci d'acoustique entre futurs logements et selon un scénario abordable par un petit budget.

Les espaces attachés aux logements comme la cave individuelle, la buanderie ou le cellier sont de moins en moins présents dans les constructions contemporaines, ils apparaissent rarement dans le cahier des charges des maîtrises d'ouvrage. Ces espaces de rangement sont néanmoins essentiels pour éviter l'encombrement des pièces. Les études de projet ont permis d'esquisser des propositions pour palier ce déficit d'espace de rangement dans le logement et éviter un encombrement des pièces de vie, déjà affecté par la réglementation des pièces d'eau et de la cuisine.



ÉTAT LIVRÉ



ÉTAT PROJETÉ

76 logements et une Crèche 15 berceaux

Situé sur la pointe de la Presqu'île de Caen, à la jonction du bassin Saint Pierre et du Canal de Caen, le projet développe 51 logements en accession et 25 logements sociaux, crèche de 15 berceaux, commerces et parking.

Localisation : Caen (14)

Maîtrise d'ouvrage : SEDELKA - EUROPROM

Surface : 8 000 m²

Budget HT : 12 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : conception Rémi AVIGNON pour VIB Architecture

Le projet s'inscrit dans une continuité de hauteur face à la Bibliothèque voisine (OMA) et s'adapte aux constructions basses en bord de quai, pour émerger à la pointe Ouest de la Presqu'île par un bâtiment signal, visible depuis l'autre rive. Les pièces nécessitant une alimentation en eau sont placées le long du couloir central de distribution. Elles forment la colonne vertébrale du bâtiment. Ainsi toute la périphérie des étages, côté façade, est libérée de gaines, ce qui autorise une libre réorganisation du plan. Ce principe à néanmoins l'inconvénient de créer des pièces humides non ventilées naturellement.

Des gaines sont installées en prévision permettant l'indépendance future d'une partie du logement en un studio. Cela permet l'adaptation des appartements, qui évoluent tout au long de la vie de leurs usagers ou d'ajuster facilement les appartements en fonction des souhaits des acheteurs en phase de commercialisation.

Chaque séjour possède soit une loggia soit un balcon filant qui permet de prolonger le logement au delà de sa surface isolée. L'alternance de panneaux coulissants vitrés, translucides et opaques permet à chaque appartement de s'ouvrir ou de se refermer sur l'extérieur, au fil des saisons.

De taille généreuse, ces jardins d'hiver abritent rapidement des tables, des plantes, des micro-jardins privatifs face à la grande pelouse et permettent de prolonger la mi-saison de plusieurs mois.



76 logements et une Crèche 15 berceaux

Situé sur la pointe de la Presqu'île de Caen, à la jonction du bassin Saint Pierre et du Canal de Caen, le projet développe 51 logements en accession et 25 logements sociaux, crèche de 15 berceaux, commerces et parking.

Localisation : Caen (14)

Maîtrise d'ouvrage : SEDELKA - EUROPROM

Surface : 8 000 m²

Budget HT : 12 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : conception Rémi AVIGNON pour VIB Architecture

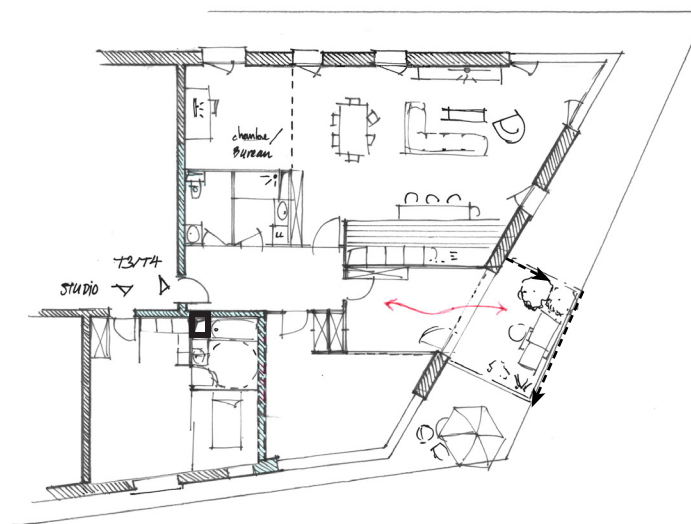
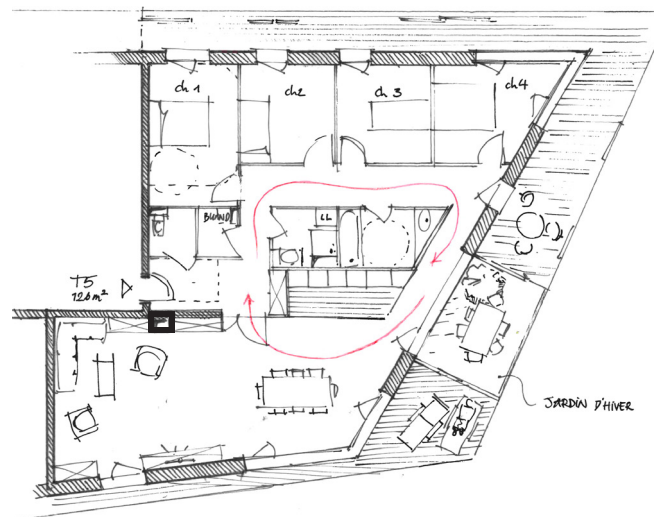
Le projet s'inscrit dans une continuité de hauteur face à la Bibliothèque voisine (OMA) et s'adapte aux constructions basses en bord de quai, pour émerger à la pointe Ouest de la Presqu'île par un bâtiment signal, visible depuis l'autre rive.

Les pièces nécessitant une alimentation en eau sont placées le long du couloir central de distribution. Elles forment la colonne vertébrale du bâtiment. Ainsi toute la périphérie des étages, côté façade, est libérée de gaines, ce qui autorise une libre réorganisation du plan. Ce principe à néanmoins l'inconvénient de créer des pièces humides non ventilées naturellement.

Des gaines sont installées en prévision permettant l'indépendance future d'une partie du logement en un studio. Cela permet l'adaptation des appartements, qui évoluent tout au long de la vie de leurs usagers ou d'ajuster facilement les appartements en fonction des souhaits des acheteurs en phase de commercialisation.

Chaque séjour possède soit une loggia soit un balcon filant qui permet de prolonger le logement au delà de sa surface isolée. L'alternance de panneaux coulissants vitrés, translucides et opaques permet à chaque appartement de s'ouvrir ou de se refermer sur l'extérieur, au fil des saisons.

De taille généreuse, ces jardins d'hiver abritent rapidement des tables, des plantes, des micro-jardins privatifs face à la grande pelouse et permettent de prolonger la mi-saison de plusieurs mois.



79 Logements et 24 maisons

Construction de 79 logements et 24 maisons

Localisation : Menucourt (95)

Maîtrise d'ouvrage : 1001 vie Habitat

Surface : 6560 m²

Budget HT : 9.2 M€ HT

Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : mission Concours réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés

L'enjeu majeur de la réalisation de la Zac de la Pièce d'Alçon est de tisser un nouveau lien urbain entre la ville de Menucourt et sa lisière paysagère. Le projet a pour ambition la création d'une transition douce entre le végétal et le minéral.

La question posée de l'urbanité en lisière de commune au contact d'étendues naturelles n'est pas celle de la négation de la géographie et de l'histoire du site mais d'une insertion douce et respectueuse dans son contexte.

Nous proposons d'adopter une écriture architecturale sobre privilégiant des proportions maîtrisées (R+3 maximum, affirmation des toitures) et faisant la part belle aux matériaux nobles et durables présents sur le site qui s'intégreront harmonieusement à l'environnement bâti sans porter atteinte au paysage urbain.

Les Jardins Privatifs rejoignent les espaces naturels où l'on s'immerge et où l'on sent le déroulé des saisons. Cette transition douce est composée de petits arbres tiges, des massifs d'arbustes en forme libre délimitant les différents jardins et propriétés. Ces plantations proviennent d'essences locales, diversifiés, adaptés aux conditions du milieu, pérennes et facile d'entretien. Ils sont clos d'une clôture rigide, composée de maille suffisamment ouverte pour le passage de la biodiversité.



44 logements et un cabinet médical

Construction de 85 logements sociaux, un commissariat et 224 places de stationnement.

Localisation : Montigny les Cormeilles (95)

Maîtrise d'ouvrage : ICADE

Surface : 2 860 m²

Budget HT : 5,1 M€ HT

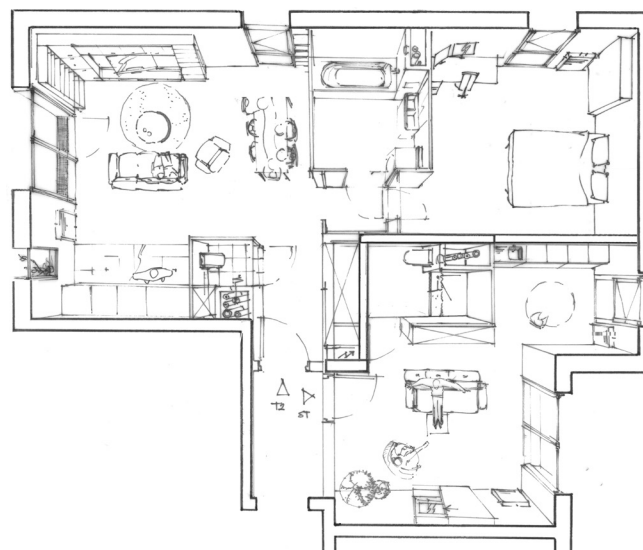
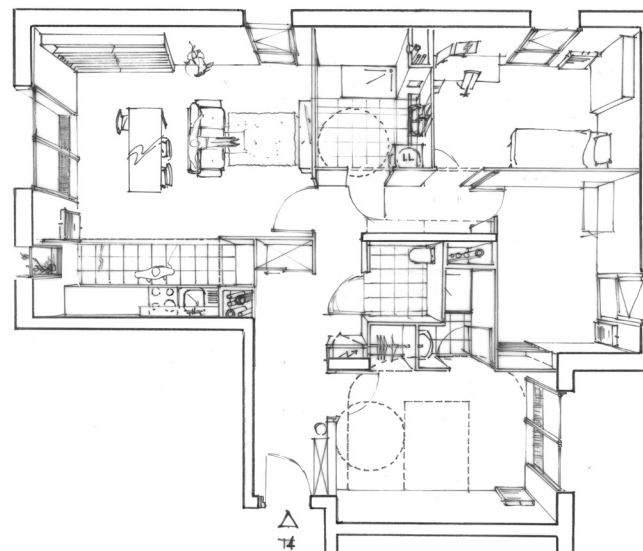
Maîtrise d'oeuvre : Chef de projet Rémi AVIGNON : mission Concours réalisée en tant que salarié de l'agence Daudré - Vignier & associés)

Plusieurs outils de représentation, du croquis rapide à la perspective 3D ont permis de faire aboutir ce projet aux nombreuses contraintes topographiques, techniques et sociales.

Les croquis ont permis de faire comprendre rapidement les volumes à la maîtrise d'ouvrage et à la ville, là où la perspective aurait donné un aspect figé. Les nombreuses propositions de façades ont permis de faire participer les élus au projet, ces croquis figurent d'ailleurs sur un dossier disponible à la consultation du projet en mairie de Montigny les Cormeilles pour que le projet soit connu et accepté des riverains.

la façade rue se décompose en trois registres : un sous bassement de parement en pierre qui rappelle l'aspérité irrégulière de la meulière, présente au village sur certains soubassement - deux niveaux d'enduit clair - un couronnement en zinc. Les autres façades sont séquencées par le débord d'un parement pierre et le retrait des loggias.

Le projet s'accompagne d'une réflexion sur l'évolution des logements. Avec très peu de travaux, un 4 pièces peut se transformer en deux logements indépendants et participer à l'évolution du ménage.



45 logements évolutifs

Le projet propose une vision personnelle de la construction des appartements de demain, s'adaptant au besoin d'espace des habitants au cours de leurs vies.

Le concept du projet est une réinterprétation des qualités de la maison individuelle dans l'immeuble collectif.

Localisation : Le Mans (72)

Maîtrise d'ouvrage : privé

Surface : 4 760 m²

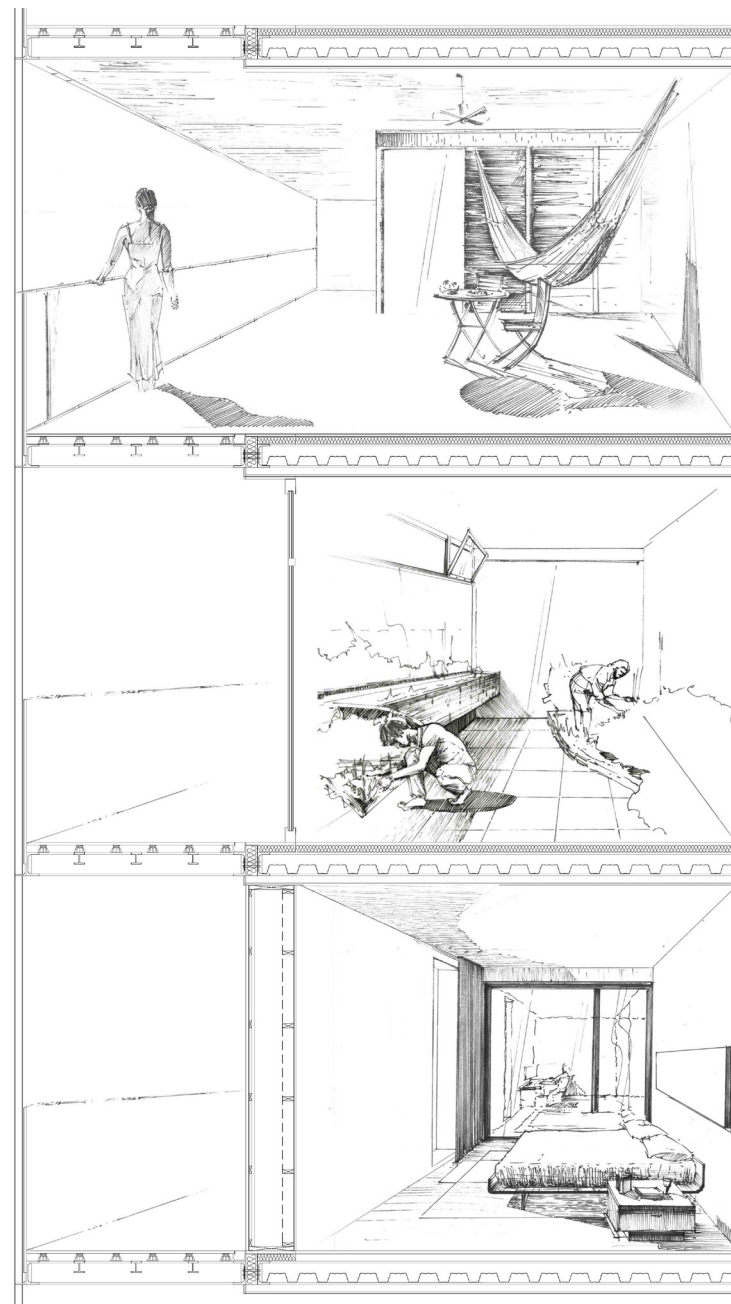
Budget HT : 8,6 M€ HT

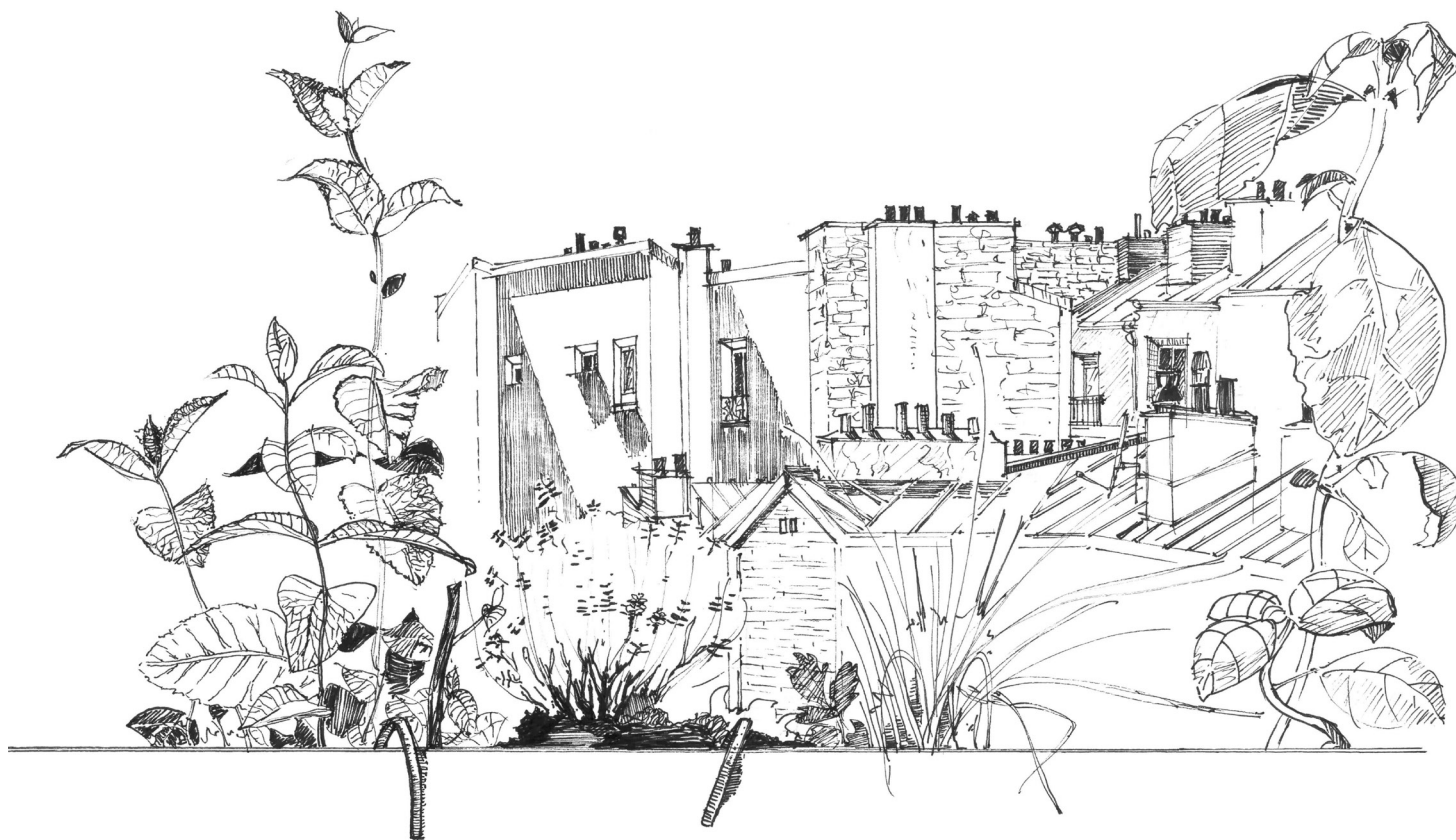
Maîtrise d'oeuvre : Rémi Avigon PFE

Bien que le projet de logement ait l'apparence d'un immeuble, chaque logement est conçu pour pouvoir s'agrandir comme une maison à laquelle on greffe une extension. Ce processus est réversible afin que le logement puisse accueillir un nouveau ménage avec un besoin d'espace différent. L'ajout ou le retrait de pièces (jusqu'à deux) permet l'amélioration du confort des habitants et l'appropriation qu'ils peuvent faire de leur logement.

Le choix d'une conception flexible sur sa dimension répond à des considérations sociales : c'est une réponse à la difficulté qu'ont les personnes âgées à quitter leur logement suite à une perte d'autonomie ou à l'impossibilité de conserver un appartement familial pénible à entretenir et au dessus de leur moyen.

Les logements sont constitués d'un volume de base livré hors d'eau hors d'air, ainsi que d'un volume intégré dans la structure initiale, mais livré brut, assimilable de l'espace auto-constructible. Cet espace peut servir divers usages : terrasse, jardin d'hiver. En optimisant les performances thermiques du bâtiment il permet également l'usage d'un bureau ou d'une chambre supplémentaire. La flexibilité sur le nombre de pièces d'un logement est rendu économiquement viable par l'auto-construction et par l'utilisation de modules de façade en béton de chanvre simples à mettre en œuvre. Ce choix de modules permettant une réduction importante des déperditions thermiques, et une mise en œuvre rapide.





CONTACT

TESSARAE
ARCHITECTURE

RÉMI AVIGNON - Architecte HMONP
remi.avignon.archi@gmail.com

06 41 16 53 76